

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mardi 5 mars 2019 à 19h30

Absents : S.Bernard, C.Biboud.

Absents excusé : E.Roy

Secrétaire de séance : H. de Vaumas.

1) Compte Rendu du Conseil du 23 janvier 2019.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibérations.

21 - Refus du transfert de la compétence eau potable à la 3CVT. Notre décision est valable jusqu'en 2025. Accord du Conseil.

22 - Indemnisation du Percepteur : fixée à 321,93 € pour l'année 2018. Accord du Conseil.

23 – Actualisation des tarifs de location du Foyer

	<u>1 jour en semaine</u>		<u>WE ou jours fériés</u>	
	Maintenant	Nouveau à/c 5fév19	Maintenant	Nouveau à/c 5fév19
Habitants de Rouvray	50 €	50 €	100 €	115 €
Associations de Rouvray	40 €	40 €		
Extérieurs	70 €	70 €	220 €	230 €

La caution de 250 € et le forfait ménage de 50 € sont inchangés.

24 - Mission d'inspection en santé et en sécurité au travail : autorisation donnée à Mr le Maire de signer la convention proposée par le centre de gestion du Département à titre gratuit.

25 – SIVOS : le paiement de la cotisation peut être fractionnée à la demande du Président.

26 – Remboursement de dégradation : encaissement du chèque de 105 € en dédommagement des dégradations au Foyer le 1^{er} octobre 2017, soldant ainsi le sinistre.

6) Informations générales et questions diverses.

- Débat national. Les doléances déposées en Mairie ont été envoyées en Préfecture accompagnées d'une lettre de Mr le Maire.

- La peinture du Foyer est presque terminée.

- Une rectification du marquage au sol au carrefour du Monuments aux Morts est présentée par Mme Louis, responsable de la voirie départementale de notre secteur.

- Approbation par le Conseil du projet de blason pour notre Commune.

- Les cheminements « handicapés » le long de la Mairie seront réalisés entre le 18 et 19 mars.

- Commission de contrôle pour les élections européennes. Le Préfet a donné quatre noms de parmi les Conseil de Rouvray.

- Les Aînés remercient le Comité des Fêtes pour la qualité du repas servi le 17 février.

Point annuel avec les Sablières de Gurgy

Nous avons accueilli MM Cheeseman et son adjoint pour faire le point sur les extractions en cours par les Sablières de Gurgy dans les lames. Plusieurs éléments nous sont présentés sur les travaux accomplis et en cours. Pour mémoire, l'exploitation durera 10 ans à compter 2017 et les extractions seront de l'ordre de 120 000 T par an.

Douze visuels sont disponibles en Mairie pour davantage d'informations, notamment concernant les activités 2018 : extraction 33 000 t, remblai 27 000 t. La dotation de granulats 2019 sera utilisée pour la réfection de la rue Marcot.

A l'issue de la réunion un pot est partagé.

Le Maire